

FORMATION

Écoute de la victime et recueil de la parole

MODULE 2

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une méthode d'écoute et de recueil de la parole
- Se préparer personnellement
- Savoir adapter sa posture
- Maîtriser sa communication verbale et non verbale
- Savoir informer et sécuriser la personne entendue



Modalités

Durée : 7 heures (en présentiel)

Public cible : tout public

20 personnes maximum

Prérequis : module 1 conseillé / ordinateur ou téléphone avec accès internet

Modalité d'évaluation : quiz de fin de formation

Délai : formation organisée sous 3 mois

Matériel pour l'intervenant(e) : vidéoprojecteur (ou TV) avec sortie son et micro-main

Méthodes pédagogiques

- Jeu de rôles
- Étude de cas et mises en situation
- Échanges entre les participants et avec le formateur
- Témoignages

Attestation

L'association est reconnue organisme de formation. Une attestation sera délivrée aux participants à l'issue de la formation.

Vous pouvez contacter le référent « personne en situation de handicap » et « réclamation » à l'adresse : formation@colosse.fr

TAUX DE
SATISFACTION

96 %

365
PERSONNES
FORMÉES

COLOSSE
AUX PIEDS D'ARGILE

21 avenue de la Liberté
40990 Saint-Paul-lès-Dax

05 58 48 40 48
www.colosse.fr

N° SIRET : 804 755 841 00041 - Code APE : 9499Z

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique,
enregistrée sous le N° W401004386 à la Préfecture de Mont de Marsan

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE